



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

Enseignement



La liste des entreprises concernées par cette
fiche filière se trouve en annexe du
document.

OCTOBRE 2025



Les chiffres clés de la filière en 2022

Pour les établissements TPE/PME,
hors décret tertiaire.

93 900

Etablissements

2 320

GWh/an

Consommation
énergétique totale de la
filière

Toutes énergies (Électricité, gaz,
fioul, etc.) et tous usages (CVC, eau
chaude, cuisson, équipements)

25 000

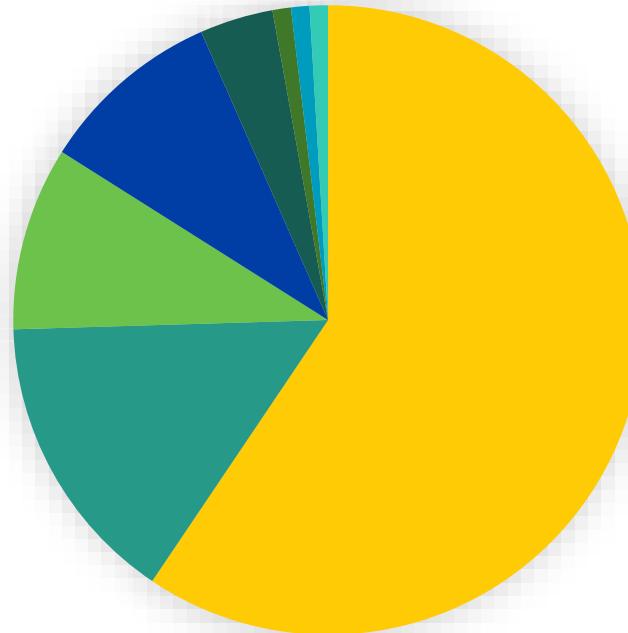
kWh/an

Consommation
énergétique moyenne par
établissement

4 200€

HT/an

Facture énergétique
moyenne par établissement



Répartition moyenne de la consommation énergétique par usage.

63%	Chauffage	4%	Climatisation
16%	Eau Chaude Sanitaire	1%	Ventilation
10%	Bureautique	<1%	Cuisson
10%	Éclairage	<1%	Autre



Les leviers pour
réduire sa
consommation
énergétique sur les
principaux postes de
dépenses

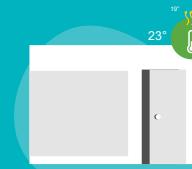
01

63%

de la consommation énergétique totale.



CHAUFFAGE



Régulez la température de chauffage en fonction des locaux : 27 °C pour les halls des bassins de piscine, 23 °C dans les vestiaires, 19 °C dans l'espace de vente (Obligation du plan de sobriété énergétique), 14 °C dans les espaces pour faire du sport, 8 °C dans les espaces de stockage.



Dégagez vos radiateurs obstrués ainsi que les zones situées devant ou sur vos radiateurs afin de leur permettre de diffuser pleinement leur chaleur dans les pièces de votre local professionnel.

► Economies max : 15% de la consommation des équipements susmentionnés

PRINCIPAUX ECOGESTES(1/2)



Purgez régulièrement vos radiateurs à eau chaude. A chaque début de saison de chauffage, purgez vos radiateurs afin d'enlever l'air qui s'y accumule et qui nuit à ses performances.

► Economies max : 2% de la consommation des équipements susmentionnés

Sources : TotalEnergies / POUGET Consultants / ADEME

01

63%

de la consommation énergétique totale.



CHAUFFAGE



PRINCIPAUX ECOGESTES(2/2)



Conditionnez la mise en route du chauffage à la présence des personnes dans les pièces (sur détecteur de présence ou de clef sur la porte).



Réglez un programme horaire sur votre thermostat de chauffage afin de le faire fonctionner selon l'utilisation des locaux. Vous réaliserez des économies de chauffage importantes.

- Economies max : 20% de la consommation des équipements susmentionnés

01

63%

de la consommation énergétique totale.



CHAUFFAGE



PRINCIPAUX EQUIPEMENTS & TRAVAUX



Isolez thermiquement les locaux en vérifiant notamment l'étanchéité et la qualité des joints, des portes et fenêtres.



Remplacez votre chaudière gaz ou fioul vieillissante pour une chaudière à condensation, à bois, une chaudière hybride ou une pompe à chaleur.

- ▶ Economies max : 25 à 30% d'économie d'énergie par rapport à une chaudière de 25 ans



Entretenez annuellement votre chaudière à combustible (fioul, gaz, charbon ou bois) et effectuez des analyses de combustion afin d'optimiser son fonctionnement (obligation légale du 15 septembre 2019 pour les chaudières dont la puissance nominale est comprise de 4 à 400kW).

- ▶ Economies max : 12% de la consommation des équipements susmentionnés



Installez des robinets thermostatiques sur vos radiateurs afin de pouvoir ajuster leur température à la main.

- ▶ Economies max : 6% de la consommation des équipements susmentionnés
- ▶ Investissement : € (0-5 000€)

Sources : CMA / ADEME / FranceRénov / POUGET consultants

01



63%

de la consommation énergétique totale.



CHAUFFAGE



AUTRES

ECOGESTES

- Vérifiez le respect des réglementations, notamment que les débits de renouvellement d'air ne soient pas trop élevés, ce qui peut engendrer des consommations supplémentaires «inutiles».
- Dans le cas d'un réseau de chauffage hydraulique, procédez à l'équilibrage de votre réseau afin d'assurer un débit constant sur l'ensemble du réseau et donc un chauffage homogène.
- Vérifiez le paramétrage des régulations (horaires, températures, etc) de votre pompe à chaleur.
- Vérifiez l'étanchéité de votre réseau aéraulique dans le cas d'une pompe à chaleur ou d'une centrale de traitement d'air.

EQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Remplacez votre pompe à chaleur par un modèle récent. Optez pour un modèle plus économique et plus performant. Nous vous conseillons fortement de renouveler votre équipement après 20 ans d'utilisation. €€€ (10 000€ et +)
- Si possible, raccordez votre bâtiment à un réseau de chaleur.
- Installez un pilotage centralisé des appareils de chauffage/climatisation.

Sources : POUGET Consultants / ADEME / FranceRénov' / CMA Ile de France

02

16% 

de la consommation énergétique totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE



PRINCIPAL ECOGESTE



55°

Réglez la température du chauffe-eau à 55°C pour diminuer le temps de préchauffe et limiter la formation de tartre.

02

16% 

de la consommation énergétique totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE



PRINCIPAUX EQUIPEMENTS & TRAVAUX (1/2)



Faites détartrer votre chauffe-eau par un professionnel.

- Economies max : 30% d'économie d'énergie pour 3mm de tartre enlevé sur la résistance



Isolez le réseau hydraulique d'eau chaude sanitaire.



Installez des équipements de robinetterie permettant de limiter le débit (mousseur, douchette, aérateur, etc.) tels qu'un système hydro-économie ou de régulateurs de jet auto-régulés. Ces dispositifs permettent d'économiser sur la consommation d'eau chaude.

- Economies max : 25% de la consommation des équipements susmentionnés
- Investissement : € (0-5 000€)

Sources : CMA / ADEME / Office international de l'eau / CMA Région Centre

02

16% 

de la consommation énergétique totale.

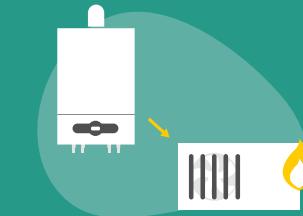
EAU CHAUDE SANITAIRE



PRINCIPAUX EQUIPEMENTS & TRAVAUX (2/2)



Installez des mitigeurs thermostatiques pour régler l'eau directement à la bonne température.



Si vous avez une chaudière à gaz : Installez une pompe à chaleur en remplacement de votre ancienne chaudière.

Sources : CMA / ADEME / Office international de l'eau / CMA Région Centre

02

16% 

de la consommation énergétique
totale.

EAU CHAUDE SANITAIRE



AUTRES

ECOGESTES

- Vérifiez régulièrement l'absence de fuites dans le réseau hydraulique.

EQUIPEMENTS & TRAVAUX

- Installez des ioniseurs ou un adoucisseur d'eau pour limiter l'entartrage de votre système de production d'eau chaude.
- Raccordez-vous à un réseau de chaleur s'il en existe un à proximité.

Sources : Rénov'Occitanie / EDF / ADEME

03

10%



de la consommation énergétique totale.

BUREAUTIQUE

PRINCIPAUX ECOGESTES (1/2)



Vérifiez le niveau de luminosité des écrans et réglez-la à 50%.

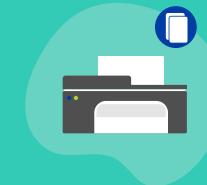


Éteignez l'imprimante entre les utilisations.



Eteignez, lorsque cela est possible, votre PC durant vos absences (la nuit, le week-end et au-delà d'une heure d'absence) ainsi que vos écrans, lorsque vous quittez votre lieu de travail.

► Economies max : 30% de la consommation des équipements susmentionnés



Paramétrez vos imprimantes pour une impression par défaut en recto-verso, noir et blanc et en mode brouillon.

Légende:

Concerne les salariés
Concerne l'entreprise

03

10%



de la consommation énergétique totale.

BUREAUTIQUE

PRINCIPAUX ECOGESTES (2/2)



Placez votre serveur dans une salle fraîche et ventilée.



Utilisez le Wifi de l'établissement car ce dernier consomme 3 fois moins d'énergie que la 4G. Désactivez également les outils qui ne vous sont pas utiles : widgets actu ou météo, notifications, géolocalisation, mise à jour automatique des applications, lecture automatique des vidéos etc...

03

 10%

de la consommation énergétique totale.

BUREAUTIQUE

PRINCIPAUX EQUIPEMENTS & TRAVAUX



Remplacez vos ordinateurs professionnels fixes par des ordinateurs portables, si votre utilisation le permet.

- ▶ Economies max : 60% de la consommation des équipements susmentionnés



Orientez l'achat d'équipements de bureau vers des appareils à faible consommation électrique, via les indications données par les labels de performance.

- ▶ Investissement : € (0-3 000€)



Installez des compteurs d'énergie au niveau des prises.

- ▶ Investissement : € (0-3 000€)



Installez des multiprises à interrupteur pour extinction après chaque utilisation, car lorsque les appareils sont éteints mais branchés, une consommation résiduelle demeure.

- ▶ Investissement : € (0-3 000€)

03

10%



de la consommation énergétique
totale.

BUREAUTIQUE

Légende:

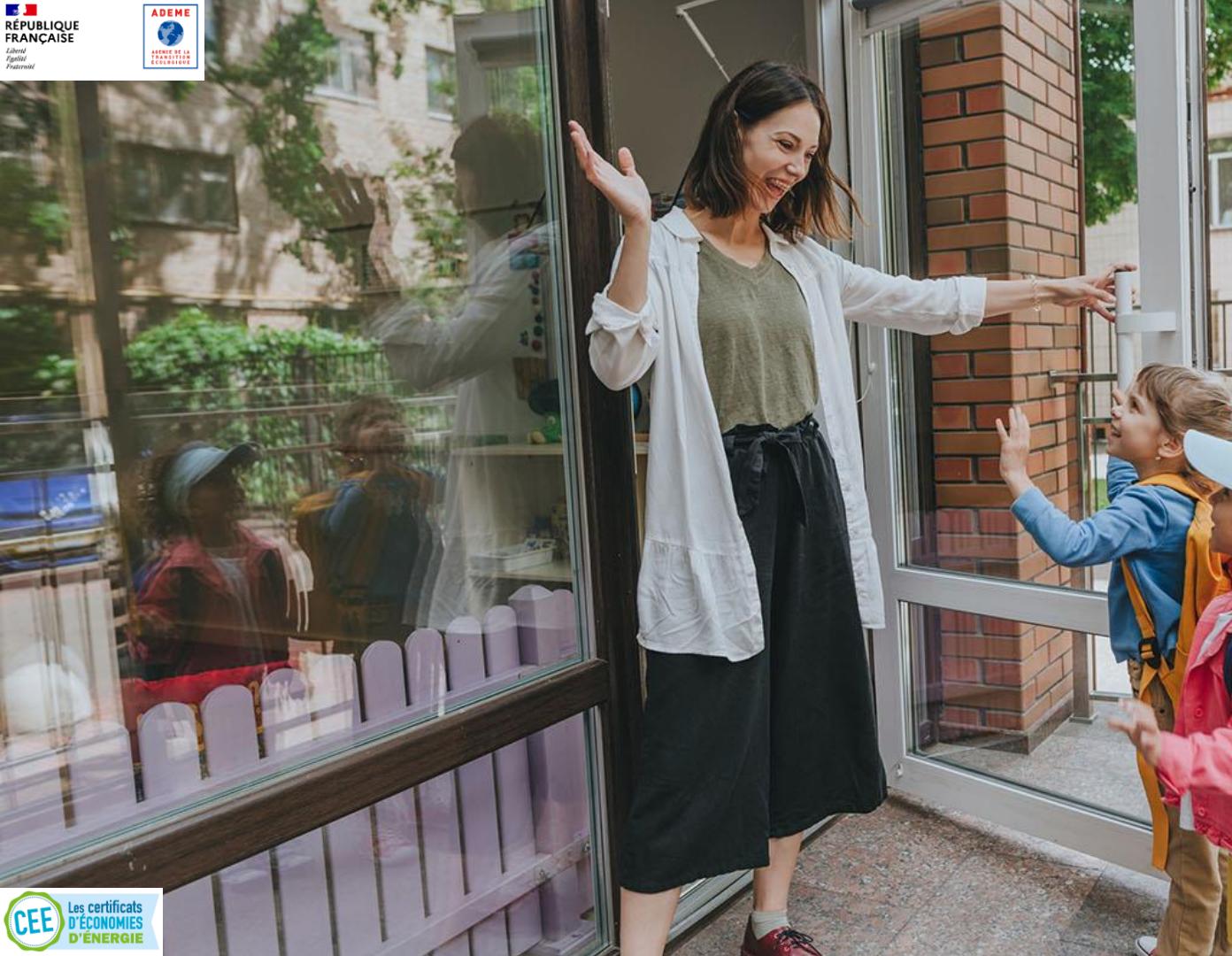
Concerne les salariés
Concerne l'entreprise

AUTRES

ECOGESTES

- Utilisez les espaces de partage de votre espace entreprise ou les sites de dépôt temporaire.
- Supprimez vos logiciels inutiles, sources de consommation électrique et entretenez votre système d'exploitation régulièrement (défragmentation, suppression des fichiers temporaires, compression de la base de registre etc.).
- Supprimez vos e-mails obsolètes (anciens, invitations d'agenda, spams etc.) présents dans votre messagerie électronique, d'autant plus s'ils contiennent des pièces jointes.
- Activez le mode « économies d'énergie » sur votre ordinateur (moins de luminosité, mise en veille après un maximum de 15' d'inactivité etc.)

Source : ADEME - CMA



Pour aller plus loin :
Les tendances de la
filière



RAPPORTS & TENDANCES

- Selon la professeure de management Isabelle Barth, « **Les universités ont 40 ans de retard par rapport aux entreprises.** » quand on évoque la prise en compte des sujets de responsabilité sociale (RSE) dans le supérieur
- Dans de nombreux établissements, **les étudiants jouent un rôle moteur** dans la transformation de leurs pratiques
- Le Rapport « **Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur** » publié en février 2022 par **Jean Jouzel** (climatologue français appartenant au GIEC), donne de nombreuses recommandations aux établissements d'enseignement supérieur afin de **faire évoluer leurs formations**. Il préconise notamment de **former aux enjeux de transition écologique 100 % des étudiants de niveau Bac+2**, quel que soit leur cursus, d'ici cinq ans

ACCORDS, CERTIFICATIONS & LABELS

- **L'accord de Grenoble** engage les établissements à prendre des mesures pour intégrer les enjeux de la transition socioécologique dans leurs programmes et sur leurs campus

- Le **label DD&RS** (Développement Durable et Responsabilité Sociétale), créé en 2015, permet de valoriser nationalement et internationalement les démarches de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français
- Le **label HQE** (Haute Qualité Environnementale) et la **certification britannique BREEAM** évaluent la performance environnementale des bâtiments

INITIATIVES

- **Organisation de forums** pour sensibiliser le personnel et les étudiants à la mobilité douce ou à l'égalité des chances (handicap, genre, origine, religion, l'orientation sexuelle etc.)
- Création de **parking à vélo** au sein des établissements
- Sélection de traiteurs **qui travaillent avec des produits locaux, en circuit court** pour les cantines notamment



Annexe



Entreprises concernées par la filière.

Le code à 4 chiffres et une lettre suivant le nom de la filière fait référence au code NAF (ex: 4789Z).

- 8559A Formation continue d'adultes
- 7211Z Recherche-développement en biotechnologie
- 8542Z Enseignement supérieur
- 8541Z Enseignement post-secondaire non supérieur
- 8520Z Enseignement primaire
- 7219Z Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
- 7220Z Recherche-développement en sciences humaines et sociales
- 8552Z Enseignement culturel
- 8510Z Enseignement pré-primaire
- 8531Z Enseignement secondaire général
- 8532Z Enseignement secondaire technique ou professionnel
- 8559B Autres enseignements

